

Section

Soissons

Ligne de

Paris à Soissons

Subdivision N^o

DIVERS

Liasse N°

Sous-liasse N°

Dossier N°

Fourniture de courant à l'Ent. Laine.

Année 1949 Nos 5822

Année 19 Nos

Année 19__ Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19__ Nos__

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

N ^{os} des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
-	1942	-				
1	1904.	Leclercq		Pefferkorn		/



Soissons
Suba Divers
Fourniture de courant
à l'Ent. Laine

VBN-vc.

Monsieur PEFFERKORN,

S.N.C.F. - VB - Nord	
Régional	
14 NOV 1942	
SS	11000
1822	1

SOISSONS Reconstruction de la remise à machines.

Pour l'exécution de ces travaux, qui sont autorisés par les autorités d'occupation, l'entrepreneur, en raison de la pénurie de carburant, a l'intention d'utiliser 2 bétonnières avec moteurs de 7 C.V. mûs électriquement.

Pour amener le courant sur le chantier, l'entrepreneur nous demande la location de :

450 m. câble isolé de remploi,
 150 m. câble nu ---d°--- ,

Il est entendu que si ces câbles étaient nécessaires pour des besoins urgents de la S.N.C.F., ils pourraient être aussitôt récupérés.

Je vous prie de me faire savoir si, dans ces conditions, il vous est possible de fournir les câbles demandés.

19 Octobre 1942.

Le Chef de la Subdivision
 des Travaux et Approvisionnements

Cuthbert

V.B/N
 18.32/3825

Soissons

*Reconstruction
 de la Remise
 des machines*

*Monsieur le Chef de la Subdivision
 des Travaux et Approvisionnements.*

*En réponse à votre note, ci-joint, du 19 octobre
 concernant l'installation d'un branchement
 F.M. destiné à l'alimentation de 2 bétonnières
 de 7 cv. pour l'entreprise chargée de la
 reconstruction de la remise des machines de Soissons,
 et les disponibilités en matériel sont
 extrêmement réduites et nous le réservons à
 l'entretien des installations.*

*En conséquence, je vous prie de vouloir
 bien faire savoir à cette entreprise qu'il nous
 est impossible de lui fournir les 600 mètres
 de câbles demandés, mais qu'elle peut
 s'adresser, pour l'établissement de ce branchement,*

T.S.V.P.

a un entrepreneur local en mesure de
lui fournir le matériel nécessaire. Dans ce
cas l'installation serait réalisée sans notre
contrôle.

Tous s'attendrez bien une tenue au
coursant de la suite qui sera donnée
à cette affaire.

Le Chef de la Subdivision
des Installations Électriques

A (Mr. Hardy
Par & informe l'entreprise sans
et retard.

28/10/42

Le Chef de la Subdivision
des Travaux et Approvisionnements

Shipping

Retour à Monsieur le Chef de la Subdivision
des Travaux et Approvisionnements,
en l'informant du nécessaire fait pour (A).

L'Électricien
12/11/42

L'Ingénieur de la Voie
13/11/42

classé
13/11/42

Visa du préposé à la reconnaissance

SIGNATURE DU CHEF DE SERVICE
ordonnant le transport (ou de son représentant)

PARTIE RÉSERVÉE AUX GARES

Numéros et marques des wagons

Gare expéditrice

Gare destinataire Région

Chargement effectué par

Déchargement à effectuer par

Itinéraire à suivre

Itinéraire constaté à l'arrivée

d'après la feuille de chargement

A remplir par la gare expéditrice ou destinataire en cas de transport
à la charge d'un particulier

PORT PAYÉ

1

TRANSPORT
taxé commercialement, y compris la
majoration, les droits d'enregistrement
et de timbre

3

PORT DU

5

OBSERVATION IMPORTANTE

La gare Nord expéditrice, remettra le présent Duplicata
au Service expéditeur.

La gare Nord destinataire le remettra au Service
destinataire.

(1) A annexer à la feuille d'expédition pour les transports à destination de la Région du Nord.